



SUPPLÉMENT Versailles

n° 3 – janvier 2014

SOMMAIRE

P.1	: Éditorial et sommaire
P.2	: Texte d'orientation Unité et action
P.3	: Liste Unité et Action
P.4	: Texte d'orientation École Émancipée
P.5	: Liste École Émancipée
P.6	: Texte d'orientation URIS
P.7	: Liste URIS
P.8-18	: Rapport d'Activité
P.19	: Règlement électoral
P.20	: Contribution École Émancipée au RA
P.21	: Contribution URIS au RA
P.22	: Calendrier et modalités de vote
P.23	: Contribution Unité et Action au RA
P.24	: Congrès

Du 20 janvier au 1^{er} février : les syndiqués votent !

Cette publication dresse le bilan des orientations et des actions menées par le SNES au niveau académique et départemental. Il est soumis démocratiquement à l'appréciation de l'ensemble des syndiqués.

Ceux-ci devront en même temps élire pour deux ans les nouvelles directions académiques (CA) et départementales (bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées. Vous trouverez pages 2 à 7 les différentes listes accompagnées du texte d'orientation et pages 8 à 18 le rapport d'activité académique.

C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqués déterminent eux-mêmes l'orientation que doit prendre le SNES dans notre académie.

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement la nécessité d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et les jeunes. Et pour cela, la légitimité des prochaines directions du SNES, fondée sur le vote des syndiqués, doit être incontestable.

